

qu'ils n'en vendirent guère. Le temps passa, puis vint le printemps et les pommes de terre commencèrent à germer, si bien que les négociants dirent: "Nous avons cinq ou dix ou quinze mille sacs de pommes de terre que nous ne pouvons pas écouler à cause de cette loi. Eh bien, nous sommes prêts à les vendre à perte à condition de nous débarrasser du tout." Mais cet agent, qui, si je m'en souviens bien, se nomme Grant, faisait son tour tous les matins, touchant cinq ou dix dollars par jour, et insistait pour que les marchands vendissent à raison de 58 c. le sac ou laissent les pommes de terre germer. Mais cela ne suffisait pas. Un jour, mon associé vendit quinze cents sacs de ces pommes de terre dans différentes îles des Antilles. Il ne les a pas vendues franco à bord à Halifax, parce que les Antilles ne voulaient pas les acheter à ces conditions. Nous fîmes préparer tous les documents, factures et le reste, et au lieu de 58 c. nous les vendîmes 98 c. Or cet agent de mon honorable ami fit le tour des bureaux des divers expéditeurs et exigea de voir leurs factures; bien entendu celles-ci portaient un prix de 98 c. au lieu de 58 c. Cet homme leur dit qu'ils ne pouvaient pas expédier leurs pommes de terre au prix de 98 c., mais les expéditeurs lui apprirent que les pommes de terre étaient déjà en route. Ils dirent: "Les pommes de terre sont parties; ce ne sont là que les factures; les pommes de terre étaient à bord du *Lady Nelson* qui est parti ce matin, à minuit, quand vous étiez au lit gagnant les cinq ou dix dollars par jour que la commission vous paye." Il leur répondait qu'ils devaient modifier leurs factures, sans quoi il aurait des ennuis s'ils expédiaient les pommes de terre à 98 c. au lieu de 58 c. Les expéditeurs lui dirent que les pommes de terre étaient vendues c.a.f. Trinité, ou les Barbades, ou Santiago, ou Cuba, ou un endroit quelconque. Il répondit: "Je n'ai rien à voir à ce sujet, j'ai reçu des instructions que ce devait être 58 c. le sac". J'ignore s'ils ont communiqué ou non avec le ministre—je ne suis pas certain que le ministre sache ce que c.a.f. ou f.a.b. signifie. Dans tous les cas, tout cela est lamentable. Imaginez-vous le ministre envoyant ainsi cet individu à des gens qui sont dans les affaires depuis quarante ans. Les cultivateurs de l'Île du Prince-Edouard ou ceux du comté de Carleton, Nouveau-Brunswick, auraient vendu deux fois plus de pommes de terre qu'ils ne l'ont fait si le ministre, le gouvernement tory et le Bureau n'étaient pas intervenus. Cependant, grâce à cette organisation créée par le ministre pour sauver la façade et celle du Gouvernement, il reste des millions de boisseaux de pommes de terre dans les caves des cultivateurs de l'Île du Prince-

Edouard et du comté de Carleton, Nouveau-Brunswick, bien qu'ils auraient peut-être été en mesure de vendre ces pommes de terre, il y a longtemps. Vous vous souvenez du mot attribué à Barnum—vous pouvez vous moquer de tout le monde, un certain temps—et la farce est que les producteurs de pommes de terre ont mystifié le ministre, parce que ceux qui avaient des pommes de terre à vendre, comprenant qu'ils devaient s'en débarrasser en dépit du prix fixé par le ministre et sa commission, ont pris les devants sur le ministre.

Un DEPUTE: Ont-elles été passées en contrebande?

M. DUFF: Oui, exactement. A la fin du compte ceux qui ont produit les pommes de terre auraient dû pouvoir profiter de la première occasion de les vendre à leur prix, même s'ils perdaient de l'argent, mais, de fait, ils ont été trop habiles pour le ministre et le Bureau—je ne dirai pas au ministre comment ils s'y sont pris; il l'ignore et je ne le lui dirai pas. Mais qu'il me permette de lui affirmer que des centaines de mille boisseaux ont été vendus en dépit du prix fixé de 58 cents et je ne blâme ni les producteurs ni les marchands. Si le ministre ne s'était pas mêlé de cela et avait vaqué à ses occupations dans l'édifice de la Confédération; s'il avait laissé les commerçants du pays diriger leurs propres affaires, pour les pommes de terre comme pour toute autre chose; s'il s'était occupé de la routine ordinaire de son ministère, ce pays se serait débarrassé de centaines de mille boisseaux de pommes de terre qui, à cause de la stupidité ridicule de la loi, n'ont pas été vendus par les cultivateurs de l'Île du Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Ces pommes de terres germent actuellement et on ne pourra pas même les donner aux porcs, parce que, dans quelques semaines, elles seront pourries.

L'hon. M. WEIR: Tout d'abord, je ne me suis pas attribué le mérite d'avoir résolu le problème dans les Provinces maritimes. Mon seul désir est qu'une solution soit apportée aux difficultés dans lesquelles les producteurs de pommes de terre se sont trouvés. Je n'ai pas fixé le prix et je n'ai pas non plus envoyé un fonctionnaire pour vérifier si les pommes de terre étaient vendues ou non et l'ancien...

Un DEPUTE: Alors, qui l'a fait?

L'hon. M. WEIR: Un seul à la fois, s'il vous plaît, et l'ancien président du Bureau de l'organisation du marché des produits naturels, le docteur Barton, n'a pas donné sa